

Le dossier du samedi

Les Français ont du m

NATATION Alors qu'un adulte sur cinq ne sait pas nager, la noyade reste la première cause de mort chez les jeunes. La ministre des Sports promet un bouleversement de l'apprentissage de la natation à l'école

Dossier réalisé par
Sylvain Cottin
s.cottin@sudouest.fr

Les Français ont beau disposer du plus long littoral d'Europe autant que du record de piscines privées, ceux-là restent parmi les plus mauvais nageurs du continent. Tandis qu'un adulte sur cinq reconnaît ne pas savoir nager (et même plus de la moitié passé 65 ans), le lien avec le nombre croissant de noyades paraît évident (1).

Profitant certes d'un été particulièrement chaud, les accidents ont ainsi bondi de 30 % l'an dernier au gré des flots marins, de ceux des lacs, des rivières ou des bassins (voir infographie). Associé au monde sportif et aux pompiers, le gouvernement a lancé jeudi la campagne « vigilance noyade », alors que débute ce week-end la pleine saison des baignades estivales.

1 La première cause de mortalité chez les moins de 25 ans

Première cause de mortalité accidentelle chez les moins de 25 ans, les noyades concernent des enfants dans trois cas sur dix. « C'est un drame qui touche beaucoup de familles », insiste Roxana Maracineanu, la ministre des Sports. Pour les moins de six ans, l'été 2018 aura été très meurtrier (443 noyades, dont 35 fatales), le nombre d'accidents ayant doublé, notamment dans les eaux faussement calmes des piscines privées. « Avec le réchauffement climatique, les gens sont également plus nombreux à fréquenter des cours d'eau qui ne sont pas surveillés. » Déficit de vigilance à tous les étages, mais aussi sans doute d'apprentissage, insiste la ministre à l'origine du plan « aisance aquatique », pour ne pas dire antinoyade (notre interview).

2 Natation à l'école, cette vraie-fausse priorité nationale

Sur le papier à en-tête du ministère de l'Éducation nationale, apprendre à nager à tous les élèves est, depuis 2017, une « priorité nationale. » Dans les faits, la réalité n'est pour l'heure que très virtuelle. Tandis que l'apprentissage doit officiellement commencer dès le cours préparatoire, la moitié des collégiens achevant leur classe de 6^e ne savent pas nager. Face à ce constat d'échec, Roxana Maracineanu et Jean-Michel Blanquer, son collègue de l'Éducation, promettent de tout révolutionner. Classes de natation

inspirées des classes de neige, construction de petits bassins dédiés ou même de camions-piscines itinérants, les projets brassent d'autant plus large que la ministre des Sports tient à ce que les petits écoliers se jettent à l'eau dès la maternelle.

Balayant au passage le dogme voulant qu'il soit impossible d'enseigner la natation avant l'âge de raison, l'ancienne médaillée olympique n'entend pourtant pas en faire de la graine de champions à son image. Simplement acquérir quelques bases comme autant de réflexes de survie au cas où ils boivent un jour la tasse.

Problème de méthode disent donc les uns, mais surtout d'équipement pour beaucoup d'autres. À raison de dix à douze séances d'une vingtaine de minutes chaque année, pas simple de loger cette « priorité nationale » dans un parc de piscines aussi vieillissant qu'engorgé, quand il n'est pas tout bonnement inexistant dans certains territoires ruraux. Selon la Fédération française de natation, seuls trois-quarts des besoins de cet enseignement scolaire seraient ainsi couverts.

3 Un parc de piscines vieillissant et de plus en plus coûteux

Dans son rapport annuel, la Cour des comptes rappelle que sur les 4 135 piscines que compte la France - soit 6 412 bassins - la moitié date d'avant les années 1980. Dommage collatéral de cette flotte plus que vieillissante, nombre de collectivités locales doivent faire face à des problèmes de rénovation ou de construction, les structures actuelles ne répondant plus aux normes d'hygiène et de sécurité, pas plus qu'aux attentes nouvelles du public.

Véritable tonneau des Danaïdes, sur l'échantillon de soixante piscines étudiées par les magistrats de la Cour des comptes, toutes se sont révélées déficitaires. Ou quand la folie des grandeurs électorales fait parfois surgir de terre de clinquants temples aquatiques, ceux-là même offrant à peu près tous les usages imaginables à l'exception notable de l'apprentissage de la natation pour les plus petits.

Ne nous étonnons pas alors que parmi les 13 millions de Français se jetant chaque année à l'eau, beaucoup le font avec la grâce d'un fer à repasser.

(1) Une enquête de Santé Publique France.



SÉCURITÉ

LES NOYADES EN FRANCE ENTRE LE 1^{ER} JUIN ET LE 30 SEPTEMBRE

Noyades intentionnelles suivies d'un décès

2015 110
2018 89 -19%

Noyades d'origine inconnue suivies d'un décès

2015 9
2018 102 +1033,3%

Noyades accidentelles suivies d'un décès

2015 436
2018 406 -6,9%

En mer

2015 167
2018 157 -6%

En piscine

2015 74
2018 68 -8,1%

En cours d'eau ou plan d'eau

2015 180
2018 157 -12,2%

Autres*

2015 15
2018 12 -20%

En 2015 1 441 noyades

1 441
noyades

555
décès

En 2018 1 960

1 960
+36%

597
+7,5%



*bassins, baignoires. Aucune localisation pour 12 noyades accidentelles suivies de décès. Source: Santé publique France (juin 2019).

al à se jeter à l'eau



La France compte 4 135 piscines dont la moitié date d'avant les années 1980. PHOTO ARCHIVES THOMAS SAMSON/ AFP

Champion des piscines privées

Comme un paradoxe, à moins qu'il ne s'agisse plutôt d'un début d'explication. Si chaque année un millier de Français succombent à une noyade accidentelle, les voilà aussi vice-champions du monde de la piscine privée.

Avec près de 2,5 millions de bassins, l'Hexagone est l'incontestable leader du marché européen, numéro 2 mondial derrière les États-Unis. Financièrement plus accessible, la piscine hors-sol n'aura fait qu'accentuer ce « French paradox ». Outre 1,26 million de piscines enterrées, la France compte désormais, au moins 1,2 million de ces bassins perchés.

Orientée « natation » dans les années 1980 et 1990, la piscine particulière sert davantage à la détente, voire à la sacro-sainte convivialité. Si les bassins construits avant 1991 affichaient une surface moyenne de 42 m², ceux construits aujourd'hui en font dix de moins, quand leurs courbes sont également moins rectilignes. Côté budget, comptez 7 000 à 15 000 euros pour les piscines enterrées faites maison, et de 15 000 à 45 000 pour celles installées par un professionnel.

En tête des régions, le Sud-Est, avec 39 % des piscines privées du pays, devant le Sud-Ouest (21 %).



Les piscines enterrées dépassent le million.

PHOTO ARCHIVES PASCAL COUILLAUD/«ISO»

« La situation est inacceptable, il faut un vrai chamboule-tout »

INTERVIEW Face aux noyades à répétition, la ministre des Sports veut initier les enfants à la natation, dès la maternelle

Née en 1975 à Bucarest, c'est dans la Roumanie des Ceausescu que la jeune Roxana Maracineanu se souvient avoir appris à nager. Mais c'est en France, où sa famille s'exile au milieu des années 1980, que la future vice-médaillée olympique plonge réellement dans le grand bain de la compétition. Première Française championne du monde de natation en 1998, la voilà ministre des Sports depuis l'automne dernier. À charge pour celle qui enseignait jusqu'alors la natation aux petits enfants de son association, d'imposer sa méthode à tous les écoliers du pays.

« **Sud Ouest** » L'été dernier a vu le nombre de noyades exploser, notamment chez les enfants. Signe que l'apprentissage de la natation à l'école est un échec ?

Roxana Maracineanu Au même titre qu'apprendre à lire et à compter, savoir nager est en effet une compétence obligatoire pour les élèves. Or il faut se rendre à l'évidence, la moitié des collégiens ne savent pas nager en fin de 6^e, et même à peine 30 % dans une région comme le Grand Est. Rappelons pourtant que les textes tolèrent pour cela l'usage de brassards... Ce n'est pas acceptable, il faut un vrai chamboule-tout dans l'enseignement de la natation à l'école. Nous devons être plus exigeants sur le fait que les enfants sachent réellement se déplacer dans l'eau, et surtout là où ils n'ont pas pied. Les chiffres de noyades sont alarmants et inacceptables.

« Quelqu'un m'a même présenté le projet d'un camion piscine que l'on gare dans la cour de récréation. »

l'usage de brassards... Ce n'est pas acceptable, il faut un vrai chamboule-tout dans l'enseignement de la natation à l'école. Nous devons être plus exigeants sur le fait que les enfants sachent réellement se déplacer dans l'eau, et surtout là où ils n'ont pas pied. Les chiffres de noyades sont alarmants et inacceptables.

« Votre plan « aisance aquatique » propose d'initier les enfants dès la maternelle, ce que l'on dit pourtant physiquement impossible ? »

C'est une idée reçue. La plupart des maîtres nageurs étant dans l'impossibilité de se mettre à l'eau pour des raisons de surveillance et d'effectif, ils disent aux parents que leurs enfants n'ont pas la coordination nécessaire, leur demandant de revenir lorsqu'ils auront 6 ou 7 ans, l'âge suffisant pour leur apprendre à nager depuis le bord.



La ministre des Sports a présenté jeudi la campagne « vigilance noyade », associée aux pompiers et à plusieurs champions. PH. AFP

Passés les bébés nageurs, toute une tranche d'âge se retrouve donc privée de piscine. Ce sont ces enfants qui sont les plus en danger aujourd'hui. Le but n'est pas de leur apprendre à nager comme des champions, mais juste à devenir de petits poissons capables de mettre la tête sous l'eau, reprendre leur respiration, traverser un bassin sans paniquer... Tous ces gestes indispensables si par malheur un jour ils tombent à l'eau. Les bases d'une méthode que j'ai moi-même appliquée pendant dix ans.

Faut-il encore pour cela qu'il y ait assez de piscines pour les scolaires. Le manque d'infrastructures n'est-il pas la vraie cause du problème ?

Dans l'absolu, et même si leur répartition géographique n'est pas optimale, la France compte assez de bassins. Le problème, c'est que beaucoup ne sont pas adaptés à cet apprentissage. Je ne suis d'ailleurs pas très favorable à ces grandes et coûteuses cathédrales de la natation, souvent construites pour satisfaire un certain électorat : le club de plongée, de natation synchronisée, celui de hockey subaquatique, de kayak-polo, etc. Voilà pourquoi, dans l'imaginaire collectif, les gens pensent qu'il faut des dizaines de millions d'euros pour construire une piscine. En tant que ministre des Sports, je ne subventionnerai que la rénovation ou la construction d'équipements utiles et adaptés à l'apprentissage des petits. Là où il n'y a pas de piscines, nous allons également mettre à contribution opérateurs et ar-

chitectes pour imaginer des solutions deux à trois fois moins chères. Quelqu'un est même venu me présenter le projet d'un camion-piscine qui se déplacerait d'école en école, garé dans la cours de récréation. Nous pourrions aussi profiter des bassins installés dans les hôtels ou les campings, et même chez certains particuliers volontaires.

Vous militez également pour des classes piscine, comme il en existe avec les classes de neige...

Oui, des apprentissages « massés », ce qui serait une autre solution aux problèmes de saturation des équipements existants. À l'heure actuelle, entre le transport et le passage au vestiaire, les douze séances se résument à une vingtaine de minutes dans l'eau. Je propose donc de les regrouper sur une semaine entière, à la fin du printemps, par exemple.

Chez les adultes, la situation n'est logiquement guère meilleure. La France a-t-elle un problème avec la natation ?

C'est un ressenti personnel mais, contrairement à d'autres pays, nous n'avons pas vraiment cette culture de la natation. Concrètement, beaucoup de Français savent se débrouiller, flottent, avancent même, mais sans jamais mettre la tête sous l'eau. Ce qui les fera paniquer le jour où ils boiront la tasse. Sachant que les plus de 65 ans sont les autres grandes victimes de noyade, nous allons élargir le dispositif.